

Des voix: Bravo!

* * *

LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est, Réf.): Monsieur le Président, les propositions du gouvernement fédéral à propos du Québec ne tiennent pas compte des demandes visant la décentralisation des programmes sociaux.

En cédant la formation de la main-d'oeuvre aux provinces sans leur donner les ressources s'y rapportant, le premier ministre montre qu'il a décidé de décentraliser la dette fédérale.

Le ministre du Développement des ressources humaines va-t-il reconnaître qu'en transférant les responsabilités sans céder les ressources qui s'y rapportent, il transfère une dette et non pas des pouvoirs?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a dit très clairement que, lorsque nous déposerons l'ensemble des propositions que nous avons élaborées au sujet de l'assurance-emploi, ce que nous entendons faire vendredi, nous veillerons à ce que la responsabilité des provinces en matière d'éducation et de formation soit pleinement reconnue.

Nous serions très intéressés et disposés à travailler avec chacune des provinces pour faire en sorte que les prestations prévues dans le cadre du programme d'assurance-emploi soient ciblées, parfaitement adaptées et taillées sur mesure pour répondre aux besoins de chaque province et qu'il y ait une gamme complète de ressources qui garantit que les gens de chacune des régions ont ce qu'il faut pour réintégrer le marché du travail. Voilà ce dont il est question: travailler ensemble à redonner du travail aux gens.

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est, Réf.): Monsieur le Président, le député n'a pas compris ma question.

Pour que la formation de la main-d'oeuvre soit bien adaptée, il faut que les provinces aient un contrôle absolu et les ressources nécessaires. Le ministre reconnaît-il qu'il n'a nullement l'intention de lâcher les cordons de la bourse en vue de la formation de la main-d'oeuvre?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de le faire parce que nous allons proposer vendredi un certain nombre de mesures et de programmes qui permettront aux provinces de s'acquitter de leurs responsabilités au chapitre de la formation.

Questions orales

[Français]

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Antoine Dubé (Lévis, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

On apprend ce matin, selon un article de la Presse canadienne, que la réforme de l'assurance-chômage qui sera déposée vendredi en cette Chambre prévoira que l'accès à des prestations sera conditionnel au revenu du ménage plutôt qu'au seul revenu du bénéficiaire. Une telle mesure aura pour effet d'exclure des milliers de sans-emploi de tout accès à des prestations d'assurance-chômage.

Le ministre confirme-t-il que sa réforme de l'assurance-chômage fera du revenu familial un critère déterminant dans l'admissibilité à des prestations d'assurance-chômage?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, le pauvre député confond tout. C'est pourquoi je lui propose d'attendre de savoir ce que nous allons proposer plutôt que de se fonder sur des nouvelles qui ne sont que spéculations.

On spéculé beaucoup trop sur la teneur des mesures que nous proposerons avant même de les connaître. Je suis d'avis qu'il faut lire le menu avant de décider qu'il ne nous convient pas.

• (1455)

[Français]

M. Antoine Dubé (Lévis, BQ): Monsieur le Président, le ministre pourrait au moins lire les journaux.

Et aujourd'hui, il pourrait au moins faire une chose, et c'est ce que je lui demande, reconnaît-il qu'en tenant compte désormais, non pas du revenu d'un chômeur mais plutôt de celui de sa famille, il exclura des milliers de femmes de tout accès au régime d'assurance-chômage, tout en continuant d'exiger d'elles qu'elles paient des cotisations au régime?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, si le député connaissait le dossier, il saurait sans doute que, par exemple, la prestation fiscale pour enfants, pour laquelle le gouvernement fédéral transfère directement 5,4 milliards de dollars pour aider les familles ayant des enfants, est fondée sur une formule tenant compte du revenu des familles. Par conséquent, la plupart des bénéficiaires, je dirais presque 80 p. 100, sont des femmes et des enfants.

Il est à peu près temps que le Bloc québécois commence à s'inquiéter davantage des enfants et cesse d'enfourcher son dada, le séparatisme. La seule façon d'aider les enfants pauvres de notre pays, c'est que tous les gouvernements unissent leurs efforts.